



# COMMUNIQUE DE PRESSE

ANNECY, LE JEUDI 22 JUILLET 2010

## MOBILISATION

### Les hôteliers se mobilisent pour Anancy 2018

Dans le cadre de la préparation de son dossier de candidature à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2018, qui sera remis en janvier 2011, le Comité de candidature Anancy 2018 doit apporter au Comité International Olympique (CIO) la garantie de la disponibilité des 23 500 chambres demandées et des prestations afférentes. A ce titre, il vient d'engager une démarche de mobilisation des hôteliers du territoire.

#### Dates clés:

- **11/01/11** : remise des dossiers de candidature et des garanties au CIO, suivie de la visite de la Commission d'évaluation
- **06/07/11** : désignation de la Ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2018 à Durban

Afin de réunir toutes les garanties nécessaires, une équipe dédiée a été mandatée par le comité de candidature Anancy 2018 pour rencontrer les hôteliers du territoire et leur proposer d'adhérer au label officiel «*hôtel retenu dans le dossier de candidature des Jeux Olympiques Anancy 2018*».

En premier lieu il s'agit de réunir les hôteliers sous l'égide de l'Office de Tourisme local et des mairies des communes concernées, avant de rencontrer individuellement chaque établissement. Pour obtenir le label et intégrer le projet, les hôteliers doivent garantir une mise à disposition de leur capacité d'accueil (totale ou partielle) à des tarifs compétitifs définis par le comité, pour la période des Jeux. Cette garantie est matérialisée par la signature d'une lettre d'engagement, à travers laquelle la structure d'hébergement s'engage à intégrer une démarche globale d'optimisation de :

- la qualité de ses prestations de service et d'accueil de qualité dans un contexte international ;
- l'accessibilité de son établissement des personnes à mobilité réduite,
- gestes en faveur de l'environnement.

Les 23 500 chambres requises par le CIO serviront à héberger la famille olympique et les médias.

Il existe aujourd'hui plus de 80 000 chambres, dans un rayon de 50 km autour du centre des Jeux et de 10 km autour des sites de compétition. Plus de 35 000 sont des chambres d'hôtels et des chambres en résidences de tourisme classées dont 25 000 de 3 à 5 étoiles. A cette offre s'ajoute 214 000 lits touristiques et 355 800 lits en résidences secondaires.

Le comité de candidature Anancy 2018 s'est fixé comme objectif de recueillir toutes les garanties à la fin du mois de septembre, auprès des hôteliers localisés à Anancy et dans le périmètre défini par le CIO.

La Clusaz fait partie des premières stations engagées aux cotés du comité, les hôteliers d'Aix-Les Bains, d'Anancy, de Megève sont actuellement en train de signer leurs engagements.

#### CONTACTS PRESSE ANNECY 2018 :

Responsable Service presse Anancy 2018 - Alexandra Carraz - [alexandra.carraz@annecy-2018.fr](mailto:alexandra.carraz@annecy-2018.fr) - + 33 (0)6 22 86 73 12

Presse régionale : Margot Sella - [margot.sella@annecy-2018.fr](mailto:margot.sella@annecy-2018.fr) - + 33 (0)4 50 33 50 38 / +33 (0)6 17 14 27 91

Presse Nationale : Anne-Christine Dugény - [anne-christine.dugeny@havas-se.com](mailto:anne-christine.dugeny@havas-se.com) / +33 (1) 58 47 84 27 / +33 (0)6 75 87 66 22

Nicolas Poncy - [nicolas.poncy@havas-se.com](mailto:nicolas.poncy@havas-se.com) / +33 (1) 58 47 83 63 / +33 (0)6 81 52 65 30